



L'attribution d'une Bourse Régionale d'Etudes

Formation Santé et Social

A qui ça s'adresse?

Aux élèves et étudiants inscrits en formation sanitaire ou sociale dans un institut normand, selon critères sociaux.

Comment ça marche?

Le plus tôt possible avant d'entrer en formation, vous devez déposer une demande de bourse régionale sur ce site.

- [déposer une demande de bourse régionale](#)

Pour plus d'informations, rendez-vous ici **** A COMPLETER ****

Voir si conserve??? sinon quelles infos mettre?

- Pour en savoir plus : accompagnement des stagiaires / jesuisenformation@normandie.fr / 02 32 76 38 35

- Pour faire votre dossier de rémunération : vous rapprocher de votre institut dès que vous serez inscrit